



La vaccination

Une lettre datée du 14 décembre 2019, émanant du ministre de la santé, précise les modalités de la stratégie nationale de vaccination. Qu'en retenir ? En premier lieu qu'une première phase sera consacrée aux personnes âgées en institution, EHPAD, SLD ou autres, ainsi qu'aux professionnels y exerçant.

Les grands principes de cette vaccination sont le libre choix, la gratuité, et la sécurité, celle-ci étant garantie par l'avis, attendu, de l'agence européenne du médicament, puis de l'HAS. Sont attendues aussi les recommandations quant aux modalités de recueil du consentement du patient dont on sait les écueils dans la population âgée.

Le vaccin retenu est élaboré par Pfizer, et repose sur la technique de l'ARN messager (vidéo 38-20 de SVS). Il requiert un stockage à -80°C , et, après décongélation, se conserve 5 jours entre $+2^{\circ}\text{C}$ et $+8^{\circ}\text{C}$.

Le vaccin sera administré sur prescription médicale, après une consultation pré-vaccinale obligatoire, faite en priorité par les médecins traitants, avec un recours possible à la téléconsultation. Le médecin coordonnateur (enfin !, NDLR) pourra réaliser ces consultations dans un cadre qui va être précisé. Pour le SLD, cette mission incombe aux médecins du service.

Un protocole va venir préciser les conditions d'organisation de la campagne de vaccination, avec un délai maximum de 15 jours entre les autorisations et la livraison des vaccins.

Ne manquez pas les analyses de C. POUTHIER page suivante, qui relèvent d'une gérontologie de qualité, et qui amènent à la réflexion.

Ne manquez pas non plus la cotisation 2021, la journée du 12 janvier (ci-contre) et l'entraînement au concours de PH prévue le 19 janvier, ce qui sera précisé.

Vous êtes peu nombreux à nous écrire, et je le regrette, car la force vive de cette société, c'est vous. Mais il n'est jamais trop tard.

Liens vers 2 vidéos, l'une sur la réalité virtuelle en rééducation, y compris pour les plus âgés : <https://youtu.be/x6lKVSuiBM>
l'autre sur l'anatomie vertébrale et le mal de dos :
<https://youtu.be/1SNjmEhri4w>

Bon courage, à bientôt.

Olivier HENRY

A noter

Le 12 janvier

Après-midi :

Les

« **Trophées de la SGGIF** »
et remise de 3 prix.

L'assemblée générale
Pour 2019 et 2020

Sera tenue après cette
journée. Les liens pour
accéder à la
visioconférence vous
seront communiqués
prochainement

Secrétariat de la SGGIF:

secretariat@sggif.fr

SITE : www.sggif.fr

Page facebook



Savoir-Vivre et Santé

Offres d'emploi : page 6

Cotisation 2021 p 11

Membres du Conseil
d'administration page 12

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE : 88,6 ET 83,5 ANS UN PARCOURS EN TERRES DE DEMOGRAPHIE

La Covid-19 soulève à sa manière le voile qui recouvre une face cachée de notre existence : l'âge. De précédentes articles ont fait état de la difficulté que semblent éprouver les pouvoirs publics (en l'occurrence Santé publique France) à "dire" les décès intervenus au sein des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Quant aux décès à domicile, ils ne font tout simplement l'objet d'aucune statistique. Oubli révélateur !

Un fait social qui mérite que l'on s'y attarde. Tant l'histoire de la démographie que les projections quant au devenir de la population nous obligent à ouvrir les yeux. Et, puisqu'il s'agit ici de chiffres, nous plongerons dans les statistiques de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) pour nous aider à les écarquiller...

La démographie : une histoire de transition

Contrairement à une opinion courante, la croissance démographique de la population n'est pas un phénomène récent. Jacques Vallin, dans *La fin de la transition démographique, soulagement ou inquiétude ?* (Université de tous les savoirs, la géographie et la démographie, vol. 1, Odile Jacob, Paris, 2002), montre que : « C'est au milieu du XVIII^e siècle que tout a basculé. Jusqu'alors, avec bien sûr de grandes variétés de situations et d'importants aléas historiques, toutes les populations du monde avaient été soumises, durant des millénaires, à un régime démographique plutôt cruel où une forte fécondité était nécessaire pour contrebalancer une mortalité effroyable. L'espérance de vie dépassait rarement 25 ans. Il fallait alors de 6 à 7 enfants par femme, en moyenne, pour assurer le strict remplacement des générations. »

La révolution industrielle, ainsi que la transformation sociale et culturelle qui l'a accompagnée, vont provoquer une *révolution démographique* : le développement économique et l'amélioration de l'alimentation, les progrès de la médecine et de l'hygiène induisent une baisse profonde et durable de la mortalité.

Dès lors, la *transition démographique* connaîtra trois phases. Dans un premier temps la croissance de la population et de l'espérance de vie à la naissance s'origine pour l'essentiel dans la baisse de la mortalité infantile. Dans un deuxième temps, la fécondité amorce son réajustement : les couples ont moins d'enfants. La diminution du nombre de naissances entraîne une diminution de la proportion de jeunes et une augmentation corrélative de l'âge moyen de la population. On assiste alors à un processus de « vieillissement par le bas ». Enfin, dans un troisième temps, les progrès de la médecine aux âges avancés de la vie suscitent un « vieillissement par le haut » qui se superpose au « vieillissement par le bas ».

L'évolution de l'espérance de vie à la naissance reflète le caractère historique du vieillissement de la population. Le tableau suivant synthétise l'ensemble des données en les regroupant en trois périodes (1750-1850, 1850-1950, 1950-2060) :

Progression de l'espérance de vie			
	1750 - 1850	1850 - 1950	1950 - 2060
Hommes	11,5 ans	24,1 ans	20,1 ans
Femmes	12,2 ans	28,2 ans	19,4 ans

Le graphique ci-dessous (*Évolution passée et projetée de l'espérance de vie à la naissance*) illustre quant à lui la progression constatée et anticipée pour la période de 1950 à 2060 (sachant que les projections de l'Insee sont antérieures à l'épidémie de Covid-19, ce sont les données de "l'hypothèse basse" qui ont été retenues). L'espérance de vie à la naissance en 2060 serait de 88,6 ans pour les femmes et de 83,5 ans pour les hommes

contre respectivement 82,8 et 75,3 ans en l'an 2000. Le titre d'Insee Première, le magazine de l'Insee, proposera un éclairage complémentaire dans son édition en date de novembre 2016 (n° 1620) : *21 000 centenaires en France en 2016, 270 000 en 2070 ?*

De quoi demain sera-t-il fait ?

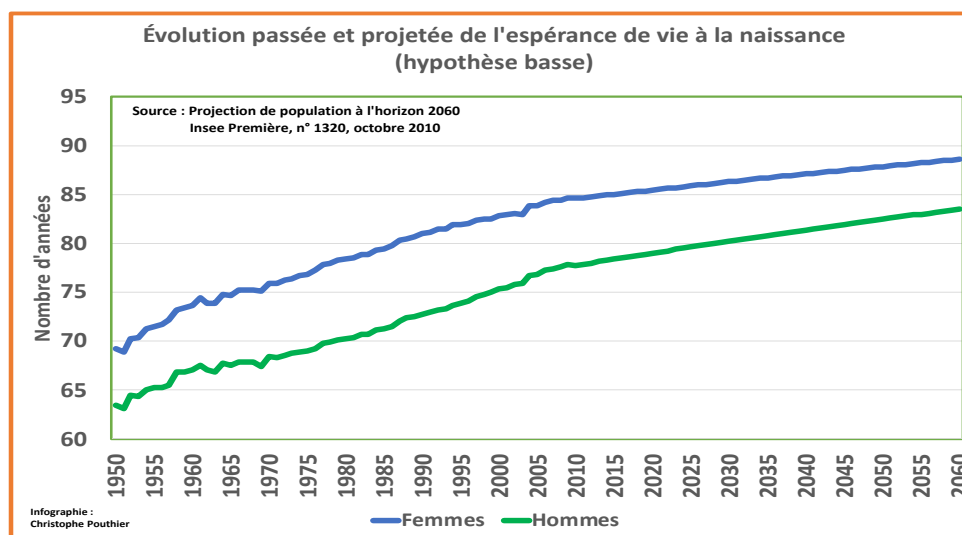
Ces données révèlent que nous sommes les témoins, si ce n'est la cause, d'un bouleversement en profondeur de la société. Un bouleversement multiforme qui concerne aussi bien le domaine social que le domaine économique ou politique. Trois exemples issus des statistiques de l'Insee à l'appui de cette assertion...

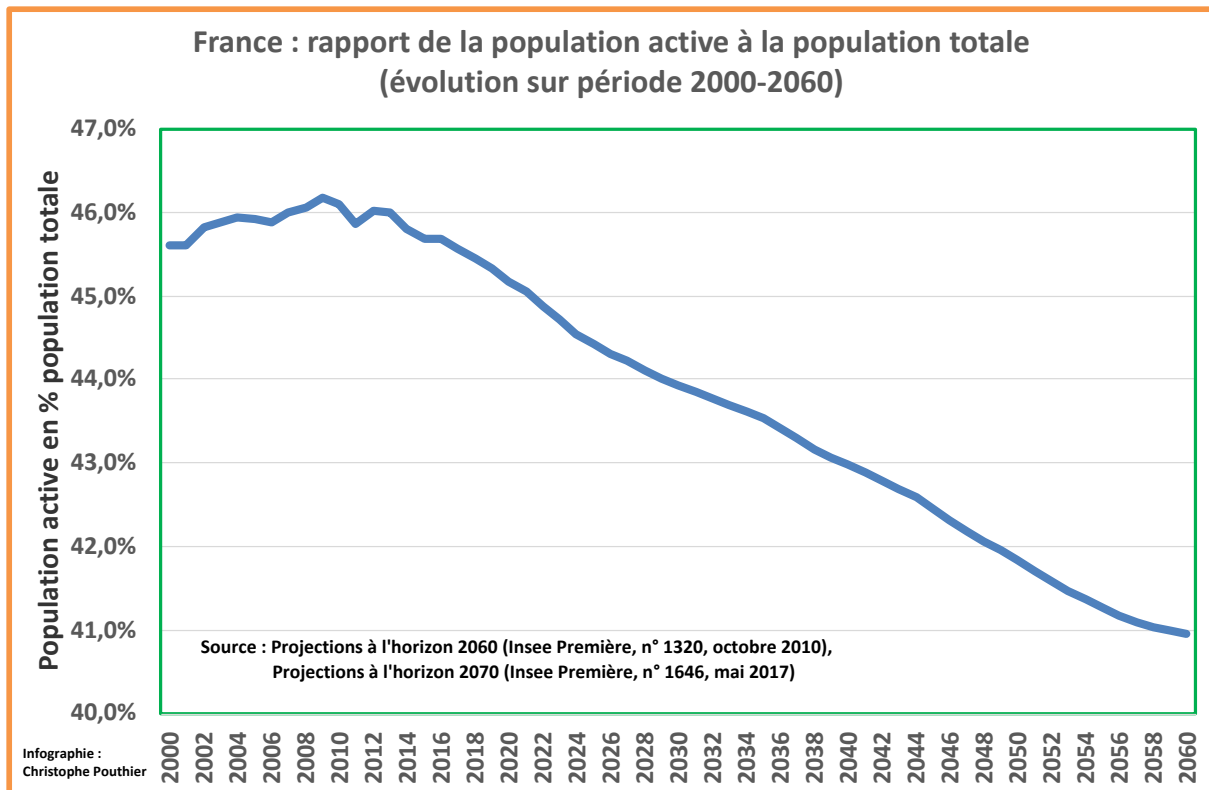
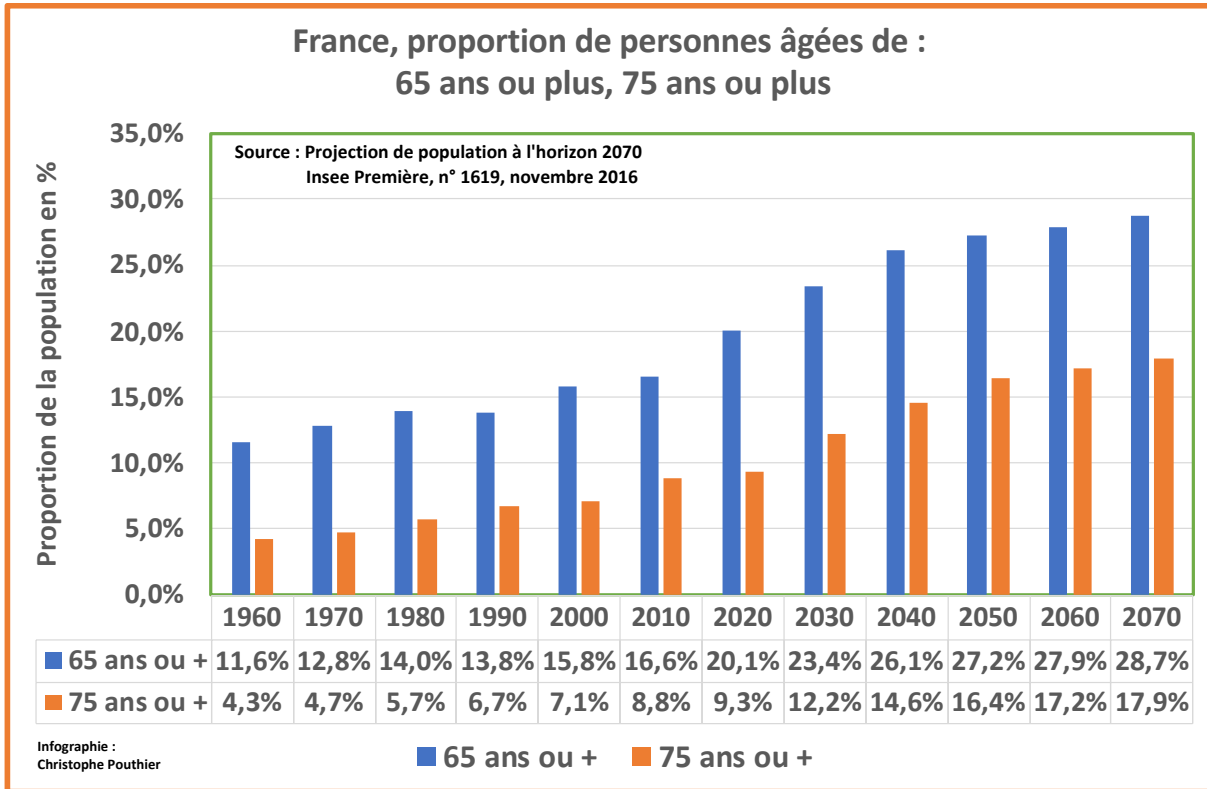
Socialement, bien que la population française continue à croître grâce à une fécondité favorable, sa structure par âge adopte de nouvelles lignes de force. Le graphique *France, proportions de personnes âgées de 65 ans ou plus, 75 ans ou plus* indique que le "poids" des personnes âgées de 65 ans ou plus pourrait passer de 15,8 % en 2000 à 28,7% en 2070 quand celui des personnes âgées de 75 ans ou plus passerait, lui, de 7,1 à 17,9 %. La société française vieillit, c'est un fait social inexorable. Avec à la clé de nouvelles formes d'inégalités comme le pointe le titre d'Insee première de février 2018 (n° 1687), *L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes*.

Économiquement, les population active et inactive vont voir et devoir reconfigurer leur et leurs rapports. Le graphique ci-dessous qui matérialise le *rapport de la population active à la population totale sur la période 2000-2060* fait valoir une perte de près de 5 points en pourcentage entre 2000 et 2060 (de 45,6 à 41 %) avec un maximum de 46,2 % en 2009. L'espérance de vie de la réforme de retraite affiche très certainement une valeur élevée...

Politiquement, on rappellera le constat établi par Georges Minois dans son *Histoire de la vieillesse en Occident*. Il y montre que celle-ci n'a connu une position favorable qu'au cours de deux périodes : pendant la République romaine (le droit romain confère alors des pouvoirs très étendus au *pater familias*) et, au Moyen Âge, pendant le siècle qui accompagne et prolonge la peste noire (fauchant *a minima* le tiers de la population européenne entre 1348 à 1353, la peste noire touche prioritairement les enfants et les jeunes adultes). Ces deux périodes se signalent par leur caractère exceptionnel : la pratique juridique de la république sera progressivement abandonnée par l'Empire romain ; la Renaissance va témoigner d'un formidable élan pour l'homme (l'humanisme), mais aussi pour la jeunesse.

Il n'est pas sûr que la période dans laquelle nous nous engageons soit de ce point de vue exceptionnelle. La *vieillesse* a très certainement son avenir devant elle. Si l'on veut que les conflits sociaux, économiques ou politiques ne se doublent de conflits générationnels, il nous faut de toute urgence regarder bien en face l'avenir, la vie et la mort !





APPEL À CANDIDATURES **PRIX BERNARD FORETTE**



1ER PRIX BERNARD FORETTE 2021

International Longevity Centre France (ILC)
et la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG)
s'associent pour récompenser et valoriser une recherche déjà
aboutie dans le domaine du numérique

**MONTANT DU PRIX
5000€**



Offres d'emploi

L'Hôpital Georges Clemenceau — Assistance Publique Hôpitaux de Paris (Groupe Hospitalier Henri Mondor) recherche un gériatre praticien hospitalier temps plein ou praticien hospitalier contractuel temps plein pour l'unité de SSR gériatrique du service de Gérontologie 3.

Poste disponible au 1 décembre

Lettre de motivation et CV à adresser au Dr Françoise Nay francoise.nay@aphp.fr, chef de service et au Pr Olivier Henry olivier.henry@aphp.fr directeur médical du DMU.

Renseignements au 01 69 23 20 76

Intitulé du poste

Poste de médecin gériatre praticien hospitalier temps plein ou praticien hospitalier contractuel temps plein dans le service de Gérontologie 3

Poste à pourvoir au 1 décembre 2020

GHU Henri Mondor — Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Lieu : Hôpital Georges Clemenceau - 91750- Champcueil , situé dans le sud Essonne



Présentation de la structure

Le Groupe Hospitalier Henri Mondor est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Joffre Dupuytren et Georges Clemenceau.

L'hôpital Georges Clemenceau appartient au DMU de gériatrie. Il comporte 390 lits d'hospitalisation complète répartis sur trois services et 22 places d'hôpital de jour. Il est hôpital support de la filière Centre Est de l'Essonne..

Le service de gérontologie 3 comprend 4 unités :

- 24 lits de gérontopsychiatrie
- 18 lits de SSR neurologique
- 30 lits de SSR gériatrique dont 4 en appartement thérapeutique
- 10 lits d'USP et 8 lits de SSR à orientation douleurs et soins palliatifs.

L'équipe médicale comprend quatre PH temps plein et 4 PAA.

Missions proposées

Responsabilité de l'unité de SSR gériatrique

Encadrement et formation des PAA et des stagiaires en capacité

Participation à l'activité de la filière gériatrique

Participation suivant centres d'intérêt et compétences aux consultations externes

Conditions d'exercice

Astreinte du matin 8H30-13H30 ou CV 131-130-181-130 : 2 par semaine

Samedi matin 81-130-131-130 : 1 tous les deux mois

Astreinte téléphonique nuit, weekend et jours fériés : une semaine tous les deux mois

Hôpital E.ROUX-APHP-Limeil-Brevannes

RECRUTEMENT MEDECIN GERIATRE (CDD temps plein) à compter de ce jour

L'hôpital Emile Roux, 1 avenue de Verdun à Limeil-Brévannes (94) recrute un médecin gériatre de préférence expérimenté pour intégrer le service de Gériatrie Ambulatoire.

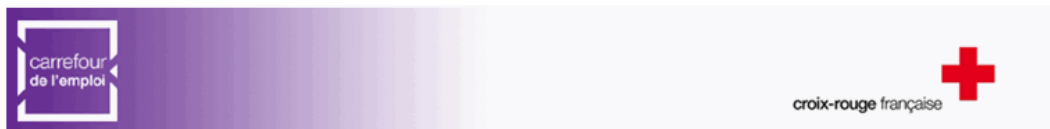
Ce service comporte des consultations (dont une gériatrique rapide), une unité d'hospitalisation de jour diagnostic (4 places) et une unité d'hospitalisation de jour thérapeutique (24 places).

Equipe soignante complète. Cette personne sera intégrée à l'équipe pour assurer la continuité de la prise en charge des patients en HDJ thérapeutique et réaliser progressivement des EGS.

PAE nécessaire.

Contact :

- Docteur FROMENTIN chef du service de gériatrie ambulatoire isabelle.fromentin@aphp.fr
 - Assistante médico-administrative : Delphine DELBOS : delphine.delbos@aphp.fr
- Tel : 01.45.95.83.55 DECT : 66258



MEDECIN MPR (H/F)

MEDECIN GENERALISTE/GERIATRE SSR (H/F)

MEDECIN USLD/EHPAD (H/F)

IDF7339

Région: Ile de France - IDF* **Département:** (75) Paris

Structure: CG HENRY DUNANT - MC (3637)

CDI Temps complet

15 palier 3

Nb d'embauches: 3

date de début de publication: 30 Nov 2020

date fin de publication: 28 Fév 2021



Présentation de la Croix Rouge

A la tête d'un important réseau de 600 établissements dans les secteurs sanitaire, médico-social, social, et de l'enseignement, la Croix Rouge Française emploie plus de 18 000 salariés et 70 métiers la composent dans des « instituts médico-éducatif, crèches, maisons de retraite, centres de réadaptation fonctionnelle, instituts de formation, centres d'hébergement d'urgence, missions Internationales... ».

Toutes ces structures, au cœur des enjeux de société, développent de nouveaux projets et travaillent à des solutions innovantes.

En nous rejoignant, vous partagerez notre engagement et notre éthique et développerez vos compétences.

L'Hôpital gériatrique Henry Dunant (Paris 16eme) est doté de 158 lits : 24 lits de gériatrie aiguë, 58 lits de Soins de Suite et Réadaptation, 78 lits de Soins de longue durée. (Environ 150 salariés) et un budget de 14M€.

L'équipe médicale est composée de : 1 Médecin Chef, 4 Praticiens à temps plein, 1 Médecin MPR, 1 Assistant spécialiste partagé, 2 Praticiens à temps partiel, 1 Praticien partagé USLD/EHPAD, 1 Praticien Médecin DIM et Médecin Transversal, 2 Cardiologues à temps partiel et 1 Géroto psychiatre à temps partiel.

Le Poste

Activités :

Suivi du parcours patient par trajectoire avec validation des dossiers entrants et gestion des dossiers sortants

Gérer les lits dont il a la responsabilité, ainsi que les lits de ses collègues de l'unité si un collègue est absent.

Coordination des équipes paramédicales et de rééducation en lien avec la cadre de soin et de rééducation, pour assurer la fluidité du parcours patient et valider les projets de rééducation et de soins des patients.

La prise en charge clinique traçabilité du dossier médical d'entrée et de l'évolution dans le dossier médical HM, prescription dans HM,

Echange en transmission quotidien avec les IDE.

Organiser et animer une réunion hebdomadaire pluridisciplinaire (réunion de synthèse) avec l'ensemble des professionnels prenant en charge les patients de l'unité, ces réunions se faisant avec l'ensemble des médecins de l'unité et les patients dont on évoque le projet est décidé conjointement avec l'équipe.

Réception des familles sur rendez-vous le plus souvent en présence de l'assistante sociale et/ou de la psychologue si nécessaire.

Préparation des sorties en anticipant la rédaction des CRH et des différentes ordonnances.

Codage de PMSI hebdomadaire avec exhaustivité exigée à chaque fin de mois.

Pour aider à la gestion des séjours extrêmes et permettre une homogénéisation des pratiques tous les mois, des réunions sont organisées en présence du chef de service, des assistantes sociales et de l'ensemble des médecins seniors qui sont responsables de SSR, tous les dossiers de SSR sont passés en revue d'un point de vue plus social.

Objectifs DMS entre 40 jours. Pas de lit vide plus de 24H00. Exhaustivité à 100% du PMSI avec contrôle de la dépendance remplie par les soignants.

D'un point de vue plus général dans la structure

Participation active aux instances CME, CLIN, CLUD ...



Participation à la préparation de la prochaine visite de certification en septembre 2021.

Participation à la rédaction du projet d'établissement

Vous exercez, en dehors de l'art médical, vos missions sous la responsabilité du médecin chef et sous la responsabilité administrative du directeur d'établissement.

Horaire de travail MPR, SSR

9h00 à 18h00 soit 39 heures par semaine 30 CA jours ouvrables et 23 RTT

Continuité des soins : garde sur place 3 par mois, dont un samedi ou un dimanche tous les deux mois.

Horaire de travail SLD

9h00 à 18h00 soit 39 heures par semaine 30 CA jours ouvrables et 23 RTT

0.50 ETP USLD et 0.50 ETP EHPAD

Pas de garde obligatoire sur ce poste, une par mois si volontaire au sein de l'hôpital Henry Dunant.

un samedi matin tous les 2 mois.

Le profil du candidat

Diplôme requis :

Titulaire du doctorat en médecine inscrit à l'ordre des médecins.

Médecin MPR avec appétence pour la gériatrie, possibilité d'inscription à la capacité de gériatrie.

Qualités professionnelles :

Aptitudes à travailler en équipe, dynamisme, esprit d'initiative,

Sens de la relation avec les patients, les familles, les équipes ...

Disponibilité,

Sens des responsabilités,

Ethique professionnelle

Veillez adresser vos candidatures par mail au Dr Sylvie HAULON, Médecin Chef : sylvie.haulon@croix-rouge.fr

**Le service universitaire du Pr Anne-Sophie Rigaud et du Pr Olivier Hanon
de l'Hôpital Broca
(54 ruePascal, 75013 Paris GH Paris Centre APHP)**



Recherche un(e) médecin temps plein (Géronte qualifié ou ayant passé avec succès le concours de la PAE), pour compléter une équipe médicale déjà constituée et dynamique.

Possibilités variées d'exercices :

Le pôle comprend 60 lits de Gériatrie Aiguë, 134 lits de SSR (dont 12 d'UCC), 232 lits d'USLD (dont 14 lits d'UHR), un HDJ (17 places), une consultation mémoire labellisée CMRR, des consultations de gérontologies à orientation chute, fragilité, cardio-gériatrie, psycho-gériatrie, douleurs, ..., une équipe mobile de soins palliatifs gériatriques, une équipe mobile d'onco-gériatrie, une équipe mobile gériatrique extra-hospitalière et une équipe mobile intra-hospitalière.

En lien avec la filière gériatrique 75-3, le service porte également de nombreux projets transversaux et d'éducation thérapeutique.

Accueillant des internes et des étudiants des professions de santé, le service fournit des possibilités de participer à des projets de recherches, d'encadrer des thèses, ...

Horaires : 09h à 18h, 1 astreinte par mois, gardes sur la base du volontariat (1 à 2 par mois).

Crèche sur place. Possibilité de parking.

Personnes à contacter :

Pr Anne-Sophie Rigaud Mail : anne-sophie.rigaud@aphp.fr

Pr Olivier Hanon : Mail : olivier.hanon@aphp.fr

L'Hôpital Sainte-Marie Paris, situé à Paris 14e, au sein de la Cité hospitalière saint Joseph

Membre du groupe Vyv, est un établissement de santé privé à but non lucratif dédié aux Soins de Suite et de Réadaptation.

L'établissement recrute un gériatre (DESC ou capacité) temps plein pour son service de Soins de Suite et Réadaptation Gérontologique, à partir de février 2021

Formation ou compétence en neuro-vasculaire souhaitée.

Il rejoindra une équipe déjà en place de 5 gériatres.

Contact : Dr Florence Bonté, présidente de CME - florence.bonte@idf.vyv3.fr

et Dr Durand-Gasselin, chef de service - bernard.durand-gasselin@idf.vyv3.fr

Géronte référent de 2 accueils de jour recherché :

Poste en **CDI** et à **temps partiel** à pourvoir de **médecin géronte référent** au sein des **deux Accueils de jour thérapeutiques** de l'association ISATIS (Convention Collective 51) destinés à des personnes ayant des troubles cognitifs type Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Ses missions : assure avec la directrice les entretiens de préadmission, travail en lien avec l'infirmière coordinatrice pour faire le lien si nécessaire auprès des médecins traitants et/ou spécialiste des personnes accueillies, participe à la réunion d'équipe.

Le temps de travail correspond à une journée par semaine dans chaque accueil de jour (Paris : 7015/capacité de 20 places et Paris 75013/capacité de 25 places) et représente au global un **0,40ETP**.

Envoyer candidatures :

Marie-Laure Martin : mlmartin@isatis.asso.fr Directrice des Accueils de Jour Thérapeutiques ISATIS

Mémoire Plus, 127 rue Falguière 75015 Paris (01 43 06 43 12)



Les Portes du Sud, 28, av de la Porte d'Ivry (01 55 03 09 76)

Site internet : www.isatis.asso.fr

Médecin coordonnateur par l'association ISATIS

Gestionnaire de 16 EHPADs et de 5 services pour le soutien et le soin à domicile, recherche pour un EHPAD récent (ouverture en 2017) situé à PARIS 15^{ème} un médecin coordonnateur, poste CDI à temps partiel (70 %). L'établissement situé dans un complexe médico-social, compte 80 lits répartis sur 2 bâtiments dont une unité d'hébergement temporaire pour patients jeunes ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Il dispose également d'un PASA de 14 places.

Le poste est ouvert en janvier 2021, sous l'autorité de la directrice de l'établissement, le médecin coordonnateur est le référent médical de la structure et assure (en lien avec l'Infirmière Coordinatrice) l'encadrement médical de l'équipe soignante.

Il assure le lien avec les médecins traitants, médecins spécialistes et les hôpitaux partenaires (GHU Pitié-Salpêtrière, cité hospitalière Saint-Joseph), l'équipe mobile de gériatrie externe (HEGP), l'équipe mobile de soins palliatifs (Réseau de Santé Paris Ouest) et l'équipe mobile EMILI (hôpital Sainte-Anne).

Les missions du médecin coordonnateur sont celles visées à l'article D.312-158 du code de l'action sociale et des familles qui fixe les 14 missions du Médecin coordonnateur.

Profil :

Docteur en médecine, souhaitant s'investir dans le médico-social et intégrer une équipe de professionnelle dynamique. Un diplôme inter-universitaire de médecin coordonnateur et/ou d'une capacité en gériatrie serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature à :

ISATIS - Madame Olga Piou

18 rue Pasteur, 94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel : 01 47 26 61 61

Ou par courriel : opiou@isatis.asso.fr

COTISATION 2021

Cher(e) adhérent(e),

Nous poursuivons cette année le paiement en ligne sur le site HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/sggif/adhesions/adhesion-cotisation-sggif-2021>

Sinon vous pouvez régler par chèque à l'ordre de « SGGIF » et l'envoyer à cette adresse : Hôpital BROCA - Dr Galdric ORVOEN – Trésorier de la SGGIF – 54 rue Pascal – 75013 Paris.

Le tarif 2021 reste à 25 €.

Il est de 10 € la première année d'inscription à la SGGIF pour les étudiants en capacité de gériatrie (puis cotisation normale les années suivantes).



Pour les membres de la SFGG et de la SGGIF :

La part SFGG doit être réglée directement à la SFGG. Nous ne pouvons plus recevoir directement le paiement des cotisations conjointes. Vous pouvez payer votre cotisation conjointe à la SFGG avec réduction de cotisation à 35 € (au lieu de 60 €).

Sur le site internet : <https://sfgg.org/connexion/> :

- se connecter avec ses identifiants
- cliquer sur « payer ma cotisation »
- choisir « membre inscrit à une société régionale 35 € »
- sélectionner « Société de Gériatrie et Gérontologie d'Ile de France (SGGIF) »

Pour tout renseignement : secretariat@sggif.fr

Bien cordialement,

Dr Galdric ORVOËN, trésorier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :



- O.HENRY (président)**
- S.HAULON (vice-présidente)**
- P.LE ROUX (secrétaire général)**
- M.GRINE-IBRI (secrétaire général adjoint)**
- G.ORVOEN (trésorier)**
- L.HUGONOT-DIENER (trésorier adjoint)**
- N.RAULET(site & facebook)**
-
- C.BERTRAND**
- P.E.CAILLEAUX**
- P.CHARRU**
- C.DE JAEGER**
- V.HADDAD**
- H.LESNIEWSKA**
- L.MATTEI**
- A.S.RIGAUD**
- G.SEBBANE**
- L.TELLET**